VILLE DE CLERMONT FERRAND

PASSEPORT

MINEUR.E

15, mail d'Allagnat (à côté de la Médiathèque de Jaude)
☎ **04 73 42 36 67**

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, mercredi et vendredi **8h30 à 16h30**
jeudi **12h à 16h30** (fermé au public le jeudi matin)

Rendez-vous à prendre sur **place**, par **téléphone** ou sur **www.clermont-ferrand.fr** - Rubriques Démarches.
DÉLAI DE PRISE DE RENDEZ-VOUS : 45 JOURS OUVRÉS MAXIMUM

Présence obligatoire avec son représentant.e légal.e lors du dépôt du dossier
AUCUN RETARD NE SERA TOLÉRÉ

Dépôt du dossier sur rendez-vous le : ..... à : .....

Obligatoire : connaître les dates et lieux de naissance de ses parents

1RE DEMANDE

- Timbres fiscaux :
- **17€** moins de 15 ans
- **42 €** de 15 à 18 ans
- Photos couleurs moins de 6 mois (tête nue -sans lunettes -fond gris) dans un photomaton ou photographe agréé
- Acte de naissance moins de 3 mois **sauf** si :

* né.e à Clermont-Ferrand

OU

* né.e dans une commune où l'État civil est dématérialisé

OU

* carte d'identité en cours de validité ou périmée de moins de 5 ans

- Justificatif de domicile de moins de 1 an
- Carte d'identité du mineur.e et de son représentant.e légal.e

RENOUVELLEMENT

- Timbres fiscaux :
- **17€** moins de 15 ans
- **42 €** de 15 à 18 ans
- Photos couleurs de mois de 6 mois (tête nue – sans lunettes – fond gris) dans un photomaton ou photographe agréé
- Justificatif de domicile de moins de 1 an
- Pièce d'identité du représentant.e légal.e
- Ancien passeport
- Carte d'identité du mineur.e

PERTE/VOL

- Timbres fiscaux :
- **17€** moins de 15 ans
- **42 €** de 15 à 18 ans
- Photos couleurs de mois de 6 mois (tête nue – sans lunettes – fond gris) dans un photomaton ou photographe agréé
- Justificatif de domicile de moins de 1 an
- Pièce d'identité du représentant.e légal.e
- Déclaration de perte remplie sur place ou de vol à faire dans un commissariat de Police ou Gendarmerie nationale
- Carte d'identité du mineur.e

Justificatifs de domicile acceptés (originaux ou imprimés avant le rendez-vous) **:**

✓ factures électricité, gaz, téléphone fixe ou mobile, eau ou loyer d'une agence immobilière,
✓ impôts sur le revenu de l'année en cours, taxe d'habitation ou taxe foncière,
✓ attestation d'assurance habitation,
✓ attestation d'hébergement d'un organisme.

> Si pré-demande en ligne sur le site ***ants.gouv.fr*** : fournir le numéro de la pré-demande ou le récapitulatif
> Si vous êtes hébergé.e : fournir une attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant et son justificatif de domicile

Divorce ou séparation > jugement obligatoire complet
Garde alternée > justificatifs de domicile des 2 parents et pièce d'identité du parent demandeur

Timbres fiscaux à acheter dans un bureau de tabac ou sur internet : **timbres.impots.gouv.fr**

*Site officiel de la mairie **www.clermont-ferrand.fr** rubrique Démarches ou site **www.service-public.fr***

VILLE DE CLERMONT FERRAND

PASSEPORT

MAJEUR.E

15, mail d'Allagnat (à côté de la Médiathèque de Jaude)
☎ **04 73 42 36 67**

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, mercredi et vendredi **8h30 à 16h30**
jeudi **12h à 16h30** (fermé au public le jeudi matin)

Rendez-vous à prendre sur **place**, par **téléphone** ou sur **www.clermont-ferrand.fr** - Rubriques Démarches.
DÉLAI DE PRISE DE RENDEZ-VOUS : 45 JOURS OUVRÉS MAXIMUM

Présence obligatoire lors du dépôt du dossier
AUCUN RETARD NE SERA TOLÉRÉ

Dépôt du dossier sur rendez-vous le : ..... à : .....

Obligatoire : connaître les dates et lieux de naissance de ses parents

1RE DEMANDE

- Timbres fiscaux : **86 €**
- Photos couleurs de mois de 6 mois (tête nue – sans lunettes – fond gris) dans un photomaton ou photographe agréé
- Acte de naissance moins de 3 mois **sauf** si :

* né.e à Clermont-Ferrand

OU

* né.e dans une commune où l'État civil est dématérialisé

OU

* pièce d'identité en cours de validité

- Justificatif de domicile de moins de 1 an
- Carte d'identité ou titre de séjour ou titre de naturalisation

RENOUVELLEMENT

- Timbres fiscaux : **86 €**
- Photos couleurs de mois de 6 mois (tête nue – sans lunettes – fond gris) dans un photomaton ou photographe agréé
- Justificatif de domicile de moins de 1 an
- Ancien passeport
- Carte d'identité si le majeur.e en possède une en cours de validité ou périmée

PERTE/VOL

- Timbres fiscaux : **86 €**
- Photos couleurs de mois de 6 mois (tête nue – sans lunettes – fond gris) dans un photomaton ou photographe agréé
- Justificatif de domicile de moins de 1 an
- Carte d'identité si le majeur.e en possède une en cours de validité ou périmée
- Déclaration de perte remplie sur place ou de vol à faire dans un commissariat de Police ou Gendarmerie nationale

Justificatifs de domicile acceptés (originaux ou imprimés avant le rendez-vous) **:**

✓ factures électricité, gaz, téléphone fixe ou mobile, eau ou loyer d'une agence immobilière,
✓ impôts sur le revenu de l'année en cours, taxe d'habitation ou taxe foncière,
✓ attestation d'assurance habitation,
✓ attestation d'hébergement d'un organisme.

> Si pré-demande en ligne sur le site ants.gouv.fr : fournir le numéro de la pré-demande ou le récapitulatif
> Si vous êtes hébergé.e : fournir une attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant et son justificatif de domicile.

Curatelle > jugement obligatoire
Tutelle > jugement obligatoire, le tuteur.rice doit venir avec le tampon de l'organisme de tutelle et sa pièce d'identité (personnelle ou professionnelle).
Nom d'usage > acte de mariage de moins de 3 mois, jugement de divorce complet ou autorisation écrite de l'ex-conjoint.e accompagnée de sa pièce d'identité.

Timbres fiscaux à acheter dans un bureau de tabac ou sur internet : **timbres.impots.gouv.fr**

*Site officiel de la mairie **www.clermont-ferrand.fr** rubrique Démarches ou site **www.service-public.fr***

Création et impression : Imprimerie municipale - Édition juillet 2022